

V i l l e d e C o i g n i è r e s

Département des Yvelines



C.C.A.S

Budget
*P*rimitif

2023

Conseil d'Administration du 13 avril 2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre communal d'action sociale - CCAS de COIGNIERES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 26780265000049

POSTE COMPTABLE : Service de Gestion Comptable de Saint-Quentin en Yvelines

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : CCAS (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

N° de Page :	Désignation
	<u>I – INFORMATIONS GENERALES</u>
1	Modalités de vote du budget
2	Informations statistiques, fiscales et financières
	<u>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</u>
3	Vue d'ensemble
4 à 5	Section de fonctionnement - Chapitres
6 à 7	Section d'investissement - Chapitres
8 à 9	Balance générale du budget - Dépenses
10 à 11	Balance générale du budget - Recettes
	<u>III – VOTE DU BUDGET</u>
12 à 13	Section de fonctionnement - Détail des dépenses
14	Section de fonctionnement - Détail des recettes
15	Section d'investissement - Détail des dépenses
16	Section d'investissement - Détail de recettes
17	Détail des chapitres d'opération d'équipement
	<u>IV – ANNEXES</u>
18 à 20	Présentation croisée par fonction - Vue d'ensemble
	<u>De 21 à 24 ELEMENTS DE BILAN :</u>
21	Méthodes utilisées pour les amortissements
22	Equilibre des opérations financières - Dépenses
23	Equilibre des opérations financières - Recettes
	<u>De 24 à 44 AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION :</u>
24	Autres éléments d'informations - Etat du personnel au 01/01/2023
25	Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier
26	Liste des services individualisés dans un budget annexe
27	Arrêté et signatures
	<u>De 28 à 44 AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION :</u>
28 à 44	Budget Annexe R.A. Les Moissonneurs
45 à 47	Arrêté et signatures

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Code INSEE 78168	CCAS de COIGNIERES CCAS	BP 2023
---------------------	----------------------------	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	49,92 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	101,23 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	2,67 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 081 776,59	1 059 853,02
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 21 923,57
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 081 776,59	1 081 776,59

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	33 122,97	16 393,42
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 16 729,55
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		33 122,97	33 122,97

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 114 899,56	1 114 899,56
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	71 527,00	0,00	63 478,00	63 478,00	63 478,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	533 000,00	0,00	533 000,00	533 000,00	533 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	424 267,49	0,00	470 960,22	470 960,22	470 960,22
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 028 794,49	0,00	1 067 438,22	1 067 438,22	1 067 438,22
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	350,00	350,00	350,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 029 294,49	0,00	1 067 788,22	1 067 788,22	1 067 788,22
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	15 326,43		13 988,37	13 988,37	13 988,37
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		15 326,43		13 988,37	13 988,37	13 988,37
TOTAL		1 044 620,92	0,00	1 081 776,59	1 081 776,59	1 081 776,59

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 081 776,59
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	301 550,00	0,00	319 845,02	319 845,02	319 845,02
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	711 499,00	0,00	718 803,00	718 803,00	718 803,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
Total des recettes de gestion courante		1 013 054,00	0,00	1 054 653,02	1 054 653,02	1 054 653,02
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 013 054,00	0,00	1 054 853,02	1 054 853,02	1 054 853,02
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL		1 013 054,00	0,00	1 059 853,02	1 059 853,02	1 059 853,02

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	21 923,57
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 081 776,59
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	8 988,37
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-3

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	32 003,37	0,00	27 622,97	27 622,97	27 622,97
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	32 503,37	0,00	28 122,97	28 122,97	28 122,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	32 503,37	0,00	28 122,97	28 122,97	28 122,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
	TOTAL	32 503,37	0,00	33 122,97	33 122,97	33 122,97

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 122,97
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	2 126,80	0,00	2 405,05	2 405,05	2 405,05
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 126,80	0,00	2 405,05	2 405,05	2 405,05
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 126,80	0,00	2 405,05	2 405,05	2 405,05
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 326,43		13 988,37	13 988,37	13 988,37
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total des recettes d'ordre d'investissement		15 326,43		13 988,37	13 988,37	13 988,37
TOTAL		17 453,23	0,00	16 393,42	16 393,42	16 393,42

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	16 729,55
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 122,97
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

8 988,37

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	63 478,00		63 478,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	533 000,00		533 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	470 960,22		470 960,22
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élec (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	350,00	0,00	350,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	13 988,37	13 988,37
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 067 788,22	13 988,37	1 081 776,59

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 081 776,59
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 000,00	5 000,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	500,00	0,00	500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	27 622,97	0,00	27 622,97
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		28 122,97	5 000,00	33 122,97

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 122,97
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	16 000,00		16 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	319 845,02		319 845,02
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	718 803,00		718 803,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	0,00	5,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	200,00	5 000,00	5 200,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 054 853,02	5 000,00	1 059 853,02

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	21 923,57
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 081 776,59
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 405,05	0,00	2 405,05
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		13 988,37	13 988,37
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		2 405,05	13 988,37	16 393,42

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	16 729,55
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 122,97
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	71 527,00	63 478,00	63 478,00
604	Achats d'études, prestations de services	5 685,00	6 827,00	6 827,00
60622	Carburants	3 000,00	2 200,00	2 200,00
60623	Alimentation	1 330,00	1 100,00	1 100,00
60632	Fournitures de petit équipement	950,00	900,00	900,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	2 000,00	2 000,00
6068	Autres matières et fournitures	620,00	400,00	400,00
611	Contrats de prestations de services	7 700,00	10 100,00	10 100,00
6122	Crédit-bail mobilier	432,00	432,00	432,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	500,00	500,00
6161	Multirisques	4 700,00	6 000,00	6 000,00
6182	Documentation générale et technique	150,00	150,00	150,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	700,00	700,00
6226	Honoraires	0,00	4 300,00	4 300,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	27 035,00	18 500,00	18 500,00
6247	Transports collectifs	2 350,00	2 594,00	2 594,00
6256	Missions	150,00	150,00	150,00
6262	Frais de télécommunications	1 300,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	15,00	15,00	15,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 610,00	2 610,00	2 610,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	533 000,00	533 000,00	533 000,00
6331	Versement mobilité	6 075,00	5 866,00	5 866,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	285,00	285,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 997,00	4 863,00	4 863,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	906,00	875,00	875,00
64111	Rémunération principale titulaires	229 476,00	199 318,00	199 318,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	12 883,00	10 609,00	10 609,00
64114	Personnel titulaire - Indemnité inflat°	600,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	39 227,00	51 140,00	51 140,00
64131	Rémunérations non tit.	92 179,00	120 444,00	120 444,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	100,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	1 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	46 908,00	48 216,00	48 216,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	76 597,00	68 321,00	68 321,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 746,00	4 627,00	4 627,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	15 866,00	16 567,00	16 567,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	910,00	774,00	774,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 230,00	1 095,00	1 095,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	424 267,49	470 960,22	470 960,22
6518	Autres	4 180,00	300,00	300,00
6562	Aides	18 400,00	19 660,00	19 660,00
6568	Autres secours	8 300,00	8 300,00	8 300,00
6573	Subv. fonct. Organismes publics	0,00	435 342,22	435 342,22
6574	Subv. fonct. Assoc., personnes privées	393 382,49	7 353,00	7 353,00
658	Charges diverses de gestion courante	5,00	5,00	5,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		1 028 794,49	1 067 438,22	1 067 438,22
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	350,00	350,00
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	300,00	150,00	150,00
678	Autres charges exceptionnelles	200,00	200,00	200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 029 294,49	1 067 788,22	1 067 788,22
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	15 326,43	13 988,37	13 988,37
6811	Dot. amort. Immos incorporelles et corpo	15 326,43	13 988,37	13 988,37
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		15 326,43	13 988,37	13 988,37
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		15 326,43	13 988,37	13 988,37
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 044 620,92	1 081 776,59	1 081 776,59

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 081 776,59
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	16 000,00	16 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	16 000,00	16 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	301 550,00	319 845,02	319 845,02
706	Prestations de services	20 950,00	15 389,02	15 389,02
70841	Mise à dispo personnel budges annexes	280 600,00	304 456,00	304 456,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	711 499,00	718 803,00	718 803,00
7473	Participat° Départements	16 499,00	4 800,00	4 800,00
7474	Participat° Communes	695 000,00	713 000,00	713 000,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	1 003,00	1 003,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	5,00	5,00
758	Produits divers de gestion courante	5,00	5,00	5,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 013 054,00	1 054 653,02	1 054 653,02
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	200,00	200,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	200,00	200,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 013 054,00	1 054 853,02	1 054 853,02
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	5 000,00	5 000,00
777	Quote-part subv inv. transf cpte résult	0,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 013 054,00	1 059 853,02	1 059 853,02

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	21 923,57
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 081 776,59
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	500,00	500,00	500,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	500,00	500,00	500,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	32 003,37	27 622,97	27 622,97
2183	Matériel de bureau et informatique	11 740,37	20 442,97	20 442,97
2184	Mobilier	5 525,00	3 180,00	3 180,00
2188	Autres immobilisations corporelles	14 738,00	4 000,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		32 503,37	28 122,97	28 122,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		32 503,37	28 122,97	28 122,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	5 000,00	5 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	5 000,00	5 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	5 000,00	5 000,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		32 503,37	33 122,97	33 122,97

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 122,97
--	-----------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 126,80	2 405,05	2 405,05
10222	FCTVA	2 126,80	2 405,05	2 405,05
138	Autres subvent° Invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 126,80	2 405,05	2 405,05
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 126,80	2 405,05	2 405,05
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	15 326,43	13 988,37	13 988,37
2805	Licences, logiciels, droits similaires	633,90	557,09	557,09
28183	Matériel de bureau et informatique	8 708,69	6 862,32	6 862,32
28184	Mobilier	3 592,48	4 764,14	4 764,14
28188	Autres immo. corporelles	2 391,36	1 804,82	1 804,82
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		15 326,43	13 988,37	13 988,37
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		15 326,43	13 988,37	13 988,37
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		17 453,23	16 393,42	16 393,42

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	16 729,55
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 122,97
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
---------	-------------------------------------	------------------------	--------------------------------	--------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Dépenses réelles	0	20 443	0	7 680	28 123
- Equipements municipaux (2)		20 443	0	7 680	28 123
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0
- Opérations financières	0				0
Dépenses d'ordre	0				5 000
Total dépenses de l'exercice	0	20 443	0	12 680	33 123
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	0	20 443	0	12 680	33 123
RECETTES					
Total recettes de l'exercice	16 393	0	0	0	16 393
RAR N-1 et reports	16 730	0	0	0	16 730
Total cumulé recettes d'investissement	33 123	0	0	0	33 123

FONCTIONNEMENT

DEPENSES					
Total dépenses de l'exercice	13 988	533 150	25 960	508 678	1 081 777
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	13 988	533 150	25 960	508 678	1 081 777
RECETTES					
Total recettes de l'exercice	0	0	0	1 059 853	1 059 853
RAR N-1 et reports	21 924	0	0	0	21 924
Total cumulé recettes de fonctionnement	21 924	0	0	1 059 853	1 081 777

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
----------	---------	-------------------------------------	------------------------	--------------------------------	--------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Total dépenses Investissement		0	20 443	0	12 680	33 123
Dépenses réelles		0	20 443	0	7 680	28 123
010	Stocks	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° BA	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	500	500
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	20 443	0	7 180	27 623
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	5 000	5 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	5 000	5 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes d'Investissement						
		16 393	0	0	0	16 393
Recettes réelles		2 405	0	0	0	2 405
010	Stocks	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immo.	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 405	0	0	0	2 405
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° BA	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		13 988	0	0	0	13 988
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	13 988	0	0	0	13 988
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES						
Total dépenses de fonctionnement		13 988	533 150	25 960	508 678	1 081 777
Dépenses réelles		0	533 150	25 960	508 678	1 067 788
011	Charges à caractère général	0	150	4 000	59 328	63 478

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	533 000	0	0	533 000
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	21 960	449 000	470 960
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	350	350
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		13 988	0	0	0	13 988
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	13 988	0	0	0	13 988
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0

RECETTES					
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	1 059 853
Recettes réelles		0	0	0	1 054 853
013	Atténuations de charges	0	0	0	16 000
70	Produits services, domaine et ventes div	0	0	0	319 845
73	Impôts et taxes	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	718 803
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	5
76	Produits financiers	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	200
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	5 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	5 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIEL	2	06/03/2001
L	MATERIEL INFORMATIQUE	2	06/03/2001
L	MOBILIER	10	06/03/2001
L	VEHICULES	8	06/03/2001

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		5 000,00	5 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 000,00	5 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	5 000,00	5 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		16 393,42	III 16 393,42
Ressources propres externes de l'année (a)		2 405,05	2 405,05
10222	FCTVA	2 405,05	2 405,05
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		13 988,37	13 988,37
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	557,09	557,09
28183	Matériel de bureau et informatique	6 862,32	6 862,32
28184	Mobilier	4 764,14	4 764,14
28188	Autres immo. corporelles	1 804,82	1 804,82
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	16 393,42	0,00	16 729,55	0,00	33 122,97

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 5 000,00
Ressources propres disponibles	IV 33 122,97
Solde	V = IV – II (6) 28 122,97

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

CCAS de COIGNIERES - BP 2023

IV - ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL			C1.1

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont CONTRACTUELS	TEMPS COMPLET (TC)
Filière Administrative - Titulaires					
Attaché Principal	A	1	0	0	0
Attaché	A	3	3	2	0
Rédacteur	B	1	0	0	0
Adjoint administratif Principal de 1ère classe	C	2	2	0	0
Adjoint administratif	C	2	2	0	0
TOTAL		9	7	2	0
Filière Technique - Titulaires					
Agent de maîtrise	C	2	1	0	0
Adjoint technique	C	3	3	0	0
TOTAL		5	4	0	0
TOTAL GENERAL		14	11	2	0

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				
01/01/2023 - RESIDENCE AUTONOMIE LES MOISSONNEURS	RESIDENCE AUTONOMIE LES MOISSONNEURS	RESIDENCE AUTONOMIE LES MOISSONNEURS	Etablissements Publics de Santé	435 342,22
01/01/2023 -	AMICALE DU PERSONNEL	AMICALE DU PERSONNEL	Association	7 353,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Hébergement social personnes âgées	RESIDENCE AUTONOMIE LES MOISSONNEURS	01/01/2019	1902-06 du 01/02/2019	26780265000023	SPA	Non

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 17

VOTES :

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 07/04/2023

Présenté par Le Président (1),

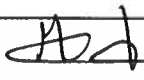
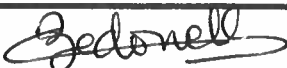
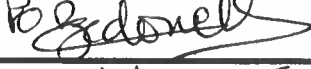
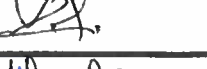
A Coignières, le 13/04/2023

Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Coignières, le 13/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AIN Mariette	
BEDOUELLE Catherine	
CHEVALLIER Paul	
COCART Florence	
FISCHER Didier	
GIRARD Xavier	
GROS DAILLON Nicolas	
JACQUEMIN Elisabeth	
JUAN Catherine	
KRIMAT Angélique	
L'HOTELLIER Jean-Maurice	
LARGETEAU Denis	
LHUILIER Anne-Marie	
MONTARDIER Marc	
MOUTTOU Eve	
PIFFARELLY Sophie	
RACHET Olivier	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Coignières, le 13/04/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil d'administration.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

